



On parle de vents violents lorsqu'il y a une tornade ou une microrafale et, dans certains cas, lors d'un orage ou d'une tempête de neige. Ces phénomènes météorologiques ne sont pas sans conséquence : inondations ou crues printanières, mouvements de sol, bris de barrage, verglas, feux de forêt, pannes électriques prolongées ou ondes de tempête.

En cas de vents violents, voici quelques conseils à suivre pour assurer votre sécurité :

Vous préparer aux vents violents

- Procurez-vous les articles essentiels pour vos besoins (voir l'encadré);
- Coupez et ramassez les branches d'arbres sur votre terrain. Pour les arbres à proximité de fils électriques, communiquez avec Hydro-Québec ou votre entreprise locale de distribution électrique.

Quoi faire à l'annonce de vents violents ?

- Suivez les messages d'alerte météorologique à la radio, à la télévision ou sur Internet;
- Remisez ou attachez solidement les meubles de jardin, le barbecue, les poubelles, les auvents ou l'abri temporaire pour l'auto.

ARTICLES ESSENTIELS à avoir à la maison

Les articles suivants peuvent vous être utiles en cas de longue panne de courant ou d'une situation d'urgence vous obligeant à rester à la maison.

- Eau potable en quantité suffisante pour 3 jours
- Nourriture non périssable pour 3 jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio portative et piles
- Lampe de poche
- Chandelles
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaz stériles, ciseaux, etc.

Quoi faire lors de vents violents ?

Si vous êtes dans la maison :

- Éloignez-vous des portes et des fenêtres et descendez au sous-sol ou abritez-vous sous un meuble solide;
- Évitez de prendre l'ascenseur si vous habitez un immeuble d'appartements;
- Évacuez votre maison mobile, car elle pourrait être emportée par le vent.



Si vous êtes à l'extérieur de la maison :

- Réfugiez-vous dans un bâtiment sûr dont le toit semble solide pour résister à la force du vent et au poids de la neige;
- Cherchez refuge sous un viaduc, dans un fossé ou un repli de terrain, si vous êtes dans un lieu découvert et qu'il n'y a pas d'abri à proximité. Couchez-vous face contre sol et protégez votre tête avec vos mains;
- Ne sortez pas de votre véhicule si votre auto est immobilisée sur la route durant une tempête de neige. Entrouvrez une fenêtre lorsque le moteur tourne pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone.

ÉCHELLE DE FUJITA

L'échelle de Fujita, graduée de F0 à F5, est une échelle servant à établir la gravité des tornades en fonction des dégâts causés. Les tornades qui touchent le Québec sont de puissance F0 ou F1.

- **F0** : Légers dommages aux cheminées, aux toitures, aux fenêtres et aux arbres.
- **F1** : Peut déraciner des arbres, renverser des automobiles et détruire des abris pour voitures.

Quoi faire après les vents violents ?

- Faites attention aux débris comme la tôle, le verre ou tout autre objet coupant;
- Ne touchez pas aux fils électriques qui pendent, car ils peuvent être sous tension. Communiquez avec Hydro-Québec ou votre entreprise locale de distribution électrique;
- N'entrez jamais dans un édifice endommagé par les vents;
- Soyez attentif à la qualité de l'eau potable, surtout après des pluies abondantes accompagnant parfois les vents violents. En cas de doute, faites analyser l'eau provenant de votre puits ou d'une source avant de la consommer.

Quelques épisodes de tornades au Québec

- Mont-Laurier le 31 octobre 2012 **(F0)**
- Godmanchester en Montérégie le 8 juin 2012 **(F1)**
- Saint-Benoît-de-Mirabel **(F1)** et Brownsburg-Chatham **(F0)** le 25 mai 2012
- Mont-Laurier le 4 août 2009 **(F0)**
- la région de Lanaudière le 29 juin 2008 **(F1)**
- Drummondville le 6 juillet 1999
- Aylmer le 4 août 1994 **(F3)**

Pour votre sécurité et celle de votre famille, renseignez-vous sur les risques particuliers dans votre secteur. Il est important de vous protéger et de bien vous préparer en cas de situation d'urgence.

Un message de votre municipalité et du ministère de la Sécurité publique du Québec qui vous rappellent l'importance de vous préparer à l'avance en cas de sinistres.